

PLACEMENTS FINANCIERS :

ÉVITEZ

LES ARNAQUES



De plus en plus d'épargnants sont séduits par des propositions sur des sites internet, des publicités sur les réseaux sociaux ou encore de soi-disant « conseillers » au téléphone faisant miroiter des placements sans risque aux rendements particulièrement élevés. Ces propositions sont la plupart du temps des escroqueries !



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Personne n'est à l'abri d'une arnaque : que votre épargne soit modeste ou importante, quelles que soient vos connaissances ou votre expérience, vous pouvez perdre beaucoup d'argent. En matière de placements, mieux vaut être très vigilant, surtout sur internet et sur les réseaux sociaux. Vous risquez de ne jamais revoir votre argent.

Certains comportements sont suspects et doivent vous mettre la puce à l'oreille. C'est le cas notamment lorsqu'un inconnu vous contacte, même si cette personne vous est recommandée par un proche, se présentant comme un expert, proposant un investissement à la fois rentable et garanti, réservé à quelques privilégiés, avec des avantages si vous souscrivez rapidement. A fuir absolument !

De même, sur internet et sur les réseaux sociaux, soyez très prudent face aux publicités de sociétés inconnues, aux offres glanées sur des sites ou reçues par email.



LA BONNE ATTITUDE AVANT D'INVESTIR

- Avant toute chose, protégez vos données personnelles ! Sans elles, les escrocs ne peuvent pas vous contacter. Si vous cliquez sur une publicité pour un placement financier renvoyant vers un formulaire où renseigner vos coordonnées pour obtenir plus d'informations ou votre « éligibilité », passez votre chemin.
- Demandez-vous si l'offre n'est pas trop belle pour être vraie et si le placement proposé correspond à vos besoins. Un placement sans risque offrant une rémunération supérieure à celle du livret A doit vous alerter.
- Exigez une documentation écrite et lisez-la attentivement. Si vous ne comprenez pas le fonctionnement du produit, son risque présenté ou caché, n'investissez pas.
- Prenez le temps de la réflexion. Ne signez jamais dans la précipitation, ne versez pas d'argent et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.



LES POINTS À SURVEILLER

- Il n'existe pas de placement miracle ! Un rendement élevé ne peut jamais être garanti.
- Fuyez les méthodes commerciales agressives. Une bonne affaire aujourd'hui le sera encore demain.
- Vérifiez que votre interlocuteur et sa société sont bien autorisés à exercer en France.
- Vérifiez également qu'ils ne sont pas inscrits sur les listes noires de l'AMF.



En partenariat avec



• SE PROTÉGER DES ARNAQUES

L'AMF propose un service pour se protéger des arnaques financières : AMF Protect Epargne. Vous y retrouvez notamment les listes noires des acteurs non autorisés, un détecteur d'arnaques sous la forme d'un rapide questionnaire, des mises en garde, etc.

• UNE QUESTION ? CONTACTEZ AMF EPARGNE INFO SERVICE

Si vous avez une question, vous pouvez contacter AMF Epargne Info Service par formulaire en ligne ou par téléphone au 01 53 45 62 00 (prix d'un appel local).